

2024 DAC 401 Don de la Vénus des Arts -
rue Jacques Callot (6^e, apposition d'une

signature d'un acte notarié. Réimplantation
plaque rappelant la présente donation.

PROJET DE DÉLIBÉRATION

EXPOSÉ DES MOTIFS

Monsieur Robert VALLOIS est un marchand d'art et galeriste français, né en 1938 dans le XVI^{ème} arrondissement de Paris. Grand amateur d'art africain, Robert Vallois, se spécialise dans ce type de biens et participe notamment à la restitution de biens culturels au bénéfice du Bénin. En 1971, il fonde, aux côtés de Cheska Vallois, la galerie Art Déco et en 1983, la Galerie Vallois Art Moderne et Contemporain.

Dans les années 1990, il finance la réalisation de la *Vénus des Arts* dont l'exécution est faite par l'artiste-peintre, sculpteur et plasticien, Arman.

L'artiste Arman, d'origine niçoise, naturalisé américain, est célèbre pour ses accumulations d'objets formant des sculptures, telles que celles déjà installées sur le parvis de la gare Saint-Lazare, à Paris.

La sculpture en bronze intitulée *Vénus des Arts*, réalisée en 1992, représente la *Vénus de Milo* sur laquelle sont apposés des instruments de musique et de la peinture.

La sculpture a fait l'objet d'un prêt à usage au profit de la Ville de Paris par Monsieur VALLOIS, son propriétaire qui en avait assuré le financement. En 2018 également, la sculpture de bronze est déposée de l'espace public au sein duquel elle avait été installée, pour être restituée à la Galerie Vallois dans le cadre d'une exposition temporaire. À cette même occasion, la Galerie s'est engagée à réaliser sa restauration.

Aujourd'hui, Monsieur et Madame VALLOIS se proposent de procéder à la donation au profit de la VILLE DE PARIS de cette sculpture demandant à ce qu'elle réintègre l'espace public en retrouvant son emplacement initial, rue Jacques Callot dans le VI^{ème} arrondissement de Paris, ainsi que l'apposition d'une plaque rappelant la présente donation.

Le don de l'œuvre est accompagné de la signature d'un Acte notarié, joint en annexe 1 et définissant les conditions et charges liées au don.

Je vous prie, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir en délibérer et m'autoriser à signer cet acte notarié.

La Maire de Paris